

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Spray-Seal

Synonymes

Agent de scellement

Famille chimique

Mastic

Utilisation du produit

Produit d'étanchéité à base d'eau pour gaines intérieur/extérieur

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement.

Information du fabricant

DynAir Inc.

2055 Blvd Hymus

Dorval, QC H9P 1J8

Canada

www.carlislehvac.com

MSDS Assistance – 972-442-6545

Assistance technique – 888-229-2199

Service à la clientèle – 888-229-0199

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Toxicité reproductive - Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 (organisme, système nerveux central, toxicité systémique)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 1 (yeux, système nerveux central)

Éléments d'étiquette SGH**Symbole(s)****Mot signal**

Danger

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Mention(s) de danger

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant en gestation
Risque avéré d'effets graves sur les organes
Peut causer une irritation des voies respiratoires
Risque avéré d'effets graves sur les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

Mise(s) en garde

Prévention

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation
Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée
Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage
Ne pas respirer la poussière, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations
Se laver soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit

Réaction

En cas d'exposition : appeler un CENTRE ANTI-POISON ou consulter un médecin ou un pharmacien.
EN CAS D'INHALATION : déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir calme dans une position confortable pour respirer.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou consulter un médecin en cas de malaise
Traitement spécifique (voir étiquette).

Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé.
Garder le produit sous clé.

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

Mention de toxicité inconnue

62,0892 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité est inconnue.

Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Mélange	Polymère, acrylate d'éthyle et acide méthacrylique	1-5
Secret commercial	Agent anti-moussant	0,1-1
Secret commercial	Éther de polyéthylèneglycol	0,1-1

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal**

	nonylphénol	
Secret commercial	Paraffines chlorées	5-10
107-21-1	Éthylène glycol	0,1-1
Mélange	Polymère, acétate de vinyle et acrylique/acétate de vinyle	15-40
Secret commercial	Plastifiant	5-10
Secret commercial	Composé d'argile	0,1-1
1317-65-3	Calcaire	15-40
Secret commercial	Silice, amorphe, sublimée	0,1-1
67-56-1	Méthanol	1-5
Mélange	4,4-Diméthylloxazolidine	0,1-1
Secret commercial	Mélange d'acide carbamique	0,1-1
Mélange	Sel de polycarboxylate	0,1-1

Section 4 – PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires

En cas d'exposition : appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

Inhalation

Déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

Peau

Laver la peau exposée avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Yeux

Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne PAS provoquer de vomissement. Consulter un médecin en cas d'ingestion.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Principaux symptômes/effets

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Aigus

Provoque des effets graves sur le système nerveux central, l'organisme, les yeux et une toxicité systémique. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Différés

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant en gestation. Provoque des effets graves sur les organes suite à une exposition prolongée ou répétée : yeux, système nerveux central.

Note à l'attention des médecins

Contient : éthylène glycol, ammoniac, méthanol

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction convenables

Utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice B, de la mousse ordinaire ou de l'eau.

Moyens d'extinction non convenables

Aucun connu.

Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Léger risque d'incendie. Les contenants fermés peuvent s'ouvrir ou exploser à l'exposition de la chaleur.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures

Note à l'attention des pompiers

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Mesures de lutte contre l'incendie

Retirer le produit de la zone d'incendie. Rester contre le vent et éviter les zones à bas niveau.

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal**

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée

Ce produit contient de la silice cristalline, une substance cancérigène reconnue : ne pas broyer ou sabler. Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Ne pas respirer la poussière, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les gouttelettes fines. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé.

Garder le produit sous clé.

Conserver à une température supérieure à 0 °C. Conserver à une température inférieure à 45 °C. Ne pas couper, percer ou souder sur ou près de ce contenant. Éviter le contact avec les produits incompatibles.

Substances incompatibles

Acides puissants, agents oxydants puissants.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Ammoniaque	7664-41-7	
ACGIH :	25 ppm MPT	35 ppm LECT
NIOSH :	25 ppm MPT; 18 mg/m ³ MPT	35 ppm LECT; 27 mg/m ³ LECT
	300 ppm DIVS	
Europe :	20 ppm MPT; 14 mg/m ³ MPT	50 ppm LECT; 36 mg/m ³ LECT
OSHA (É.-U.) :	50 ppm MPT; 35 mg/m ³ MPT	
Mexique :	25 ppm MPT LMPE-PPT; 18 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	35 ppm LECT [LMPE-CT]; 27 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	
Éthanolamine	141-43-5	
ACGIH :	3 ppm MPT	6 ppm LECT

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

NIOSH :	3 ppm MPT; 8 mg/m ³ MPT	6 ppm LECT; 15 mg/m ³ LECT
	30 ppm DIVS	
Europe :	1 ppm MPT; 2,5 mg/m ³ MPT	3 ppm LECT; 7,6 mg/m ³ LECT
	Risque de contamination importante à travers la peau.	
OSHA (É.-U.) :	3 ppm MPT; 6 mg/m ³ MPT	
Mexique :	3 ppm MPT LMPE-PPT; 8 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	6 ppm LECT [LMPE-CT]; 15 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	
Éthylène glycol	107-21-1	
ACGIH :	Aérosol pour plafond 100 mg/m ³ uniquement	
Europe :	20 ppm MPT; 52 mg/m ³ MPT	40 ppm LECT; 104 mg/m ³ LECT
	Risque de contamination importante à travers la peau.	
Mexique :	Aérosol pour plafond 100 mg/m ³	
Composé d'argile	Secret commercial	
ACGIH :	0,025 mg/m ³ MPT de particules respirables	
NIOSH :	0,05 mg/m ³ MPT de particules respirables sous forme de poussière	50 mg/m ³ DIVS de particules respirables sous forme de poussière
OSHA (É.-U.) :	((30)/(% SiO ₂ + 2) mg/m ³ MPT) poussière totale; ((250)/(% SiO ₂ + 5) mppcf MPT) fraction respirable; ((10)/(% SiO ₂ + 2) mg/m ³ MPT) fraction respirable	
Mexique :	0,1 mg/m ³ MPT LMPE-PPT de particules respirables	
Calcaire	1317-65-3	
NIOSH :	10 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de poussière respirable	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de fraction respirable	
Mexique :	10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	20 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]
Méthanol	67-56-1	
ACGIH :	200 ppm MPT	250 ppm LECT

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

	Peau - risque de contribution importante à une exposition générale par voie cutanée	
NIOSH :	200 ppm MPT; 260 mg/m ³ MPT	250 ppm LECT; 325 mg/m ³ LECT
	Risque d'absorption cutanée	
	6 000 ppm DIVS	
Europe :	200 ppm MPT; 260 mg/m ³ MPT	
	Risque de contamination importante à travers la peau.	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT; 260 mg/m ³ MPT	
Mexique :	200 ppm MPT LMPE-PPT; 260 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	250 ppm LECT [LMPE-CT]; 310 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	
	Peau - risque d'absorption cutanée.	

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures techniques

Fournir une ventilation adéquate. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité munies d'écrans de protection, selon le cas. Fournir un lave-yeux et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

Protection de la peau

Porter une tenue de travail appropriée.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire homologué avec filtre anti-poussière, anti-brouillard et anti-émanations peut être autorisé dans certains cas lorsqu'il est prévu que la concentration des particules dans l'air dépasse les limites d'exposition ou lorsque des symptômes indiquant une surexposition ont été observés.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants appropriés. Type de matériaux recommandés : Hycron(R), néoprène, nitrile.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Pâte de couleur grise	État physique	Solide
Odeur	Légère-ammoniacque	Couleur	Gris
Seuil olfactif	Non disponible	pH	8 - 9
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition	212 °F

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	30 - 34 % de volatilité
Plage d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	Non disponible	Point d'éclair	Non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible	Décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible	Pression de vapeur	17 mmHg (à 20 °C)
Densité de vapeur (air = 1)	< 1	Densité (eau = 1)	Non disponible
Hydrosolubilité	Soluble	Coefficient de partition n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	>50 Kcps	Solubilité (autre)	Non disponible
Densité	1,35 (relative)	COV	48 g/L (selon la méthode de calcul de la SCAQMD)

Autres renseignements

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Substances incompatibles

Acides puissants, agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut causer des effets indésirables sur le système nerveux central.

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux

Peut causer une légère irritation des yeux.

Ingestion

Le méthanol peut entraîner la cécité avec une apparition des symptômes retardée de 18 à 24 heures.

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des composants – DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Polymère, acrylate d'éthyle et acide méthacrylique (mélange)

Rat, oral, DL50 >5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 >5 000 mg/kg

Agent anti-moussant (secret commercial)

Oral, DL50 : > 2 000 mg/kg

Éther de polyéthylèneglycol nonylphénol (secret commercial)

Rat, oral, DL50 : 2 780 mg/kg

Paraffines chlorées (secret commercial)

Rat, oral DL50 >4 g/kg

Ammoniac (7664-41-7)

Rat, oral, DL50 : 350 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 2 000 ppm, 4 h

Éthanolamine (141-43-5)

Rat, oral, DL50 : 1 515 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 2 504 mg/kg

Rat, CL50 >1,3 mg/L, inhalation de vapeurs pendant 6 h

Éthylène glycol (107-21-1)

Rat, oral, DL50 : 4 700 mg/kg

Rat, cutané, DL50 : 10 600 mg/kg

Rat, CL50 >200 mg/m³, inhalation de vapeurs pendant 4 h

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal**

Polymère, acétate de vinyle et acétate acrylique vinylique (mélange)

Rat, oral, DL50 >5 000 mg/kg

Rat, cutané, DL50 >2 000 mg/kg

Plastifiant (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 20 400 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 10 000 mg/kg

Rat, inhalation CL50 > 6,7 mg/l 4 heures

Composé d'argile (secret commercial)

Rat, oral, DL50 : 500 mg/kg

Calcaire (1317-65-3)

Rat, oral, DL50 : 6 450 mg/kg

Silice, amorphe, sublimée (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 5 000 mg/kg

Rat, inhalation CL50 > 0,139 mg/l 4 heures

Méthanol (67-56-1)

Rat, oral, DL50 : 6 200 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 22 500 ppm, 8 h

4,4-Diméthylloxazolidine (mélange)

Rat, oral, DL50 : 1 037 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 >2 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 1,1 mg/L 4 h

Mélange d'acide carbamique (secret commercial)

Rat, oral, DL50 : 2 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 >2 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 2,04 mg/l 4 heures

Sel de polycarboxylate (mélange)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : > 2 000 mg/kg

Effets immédiats

Provoque des effets graves sur le système nerveux central, l'organisme, les yeux et une toxicité systémique. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Effets différés

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant en gestation. Provoque des effets graves sur les organes suite à une exposition prolongée ou répétée : yeux, système nerveux central.

Irritation/corrosivité

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une légère irritation cutanée. Peut causer une légère irritation des yeux.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité des composants

Paraffines chlorées	Secret commercial
CIRC :	Monographie 48 [1990] (groupe 2B (peut être cancérogène pour les humains))
DFG :	Catégorie 3B (peut être cancérogène pour les humains)
OSHA :	Présent
Éthylène glycol	107-21-1
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérogène pour les humains.
Plastifiant	Secret commercial
CIRC :	Monographie 73 [1999]; Supplément 7 [1987] (groupe 3 (non classable))
Composé d'argile	Secret commercial
ACGIH :	A2 – Probablement cancérogène pour les humains
CIRC :	Monographie 100C [2012]; Monographie 68 [1997] (groupe 1 [cancérogène pour les humains])
NTP :	Reconnu cancérogène pour l'homme (de taille respirable)
DFG :	Catégorie 1 (provoque le cancer chez l'homme, fraction alvéolaire)
OSHA :	Présent (de taille respirable)
Silice, amorphe, sublimée	Secret commercial
CIRC :	Monographie 68 [1997]; (groupe 3 (non classable))

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal****Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

Système nerveux central, organisme, toxicité systémique, yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Système nerveux central, yeux.

Danger d'aspiration

Aucune donnée disponible.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ce produit contient de la silice cristalline, une substance cancérigène reconnue. Cependant, ce composant est lié par la portion de polymère du produit d'étanchéité. La seule façon d'éliminer le polymère est de procéder à une incinération. Ce produit n'est donc pas considéré comme cancérigène.

Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Polymère, acrylate d'éthyle et acide méthacrylique	Mélange
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures > 1 000 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures > 1 000 mg/L
Paraffines chlorées	Secret commercial
Poissons :	Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures >300 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures > 0,0109 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures, 94,5 à 271 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures >0,1 mg/L [en mouvement]; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures >100 mg/L [statique];
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures 0,0059 mg/L
Ammoniaque	7664-41-7
Poissons :	Cyprinus carpio CL50 : 96 heures 0,44 mg/L; Lepomis macrochirus CL50 : 96 heures 0,26 - 4,6 mg/L; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 1,17 mg/L [en mouvement];

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 0,73 - 2,35 mg/L; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 5,9 mg/L [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures >1,5 mg/L; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 1,19 mg/L [statique]
Invertébrés :	Daphnia magna CL50 : 48 heures 25,4 mg/L IUCLID
Éthanolamine	141-43-5
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 227 mg/L [en mouvement]; Brachydanio rerio, CL50 : 96 heures 3 684 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 300 - 1 000 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 114 - 196 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures > 200 mg/L [en mouvement]; Cyprinus carpio CL50 : 96 heures 349 mg/L; Carassius auratus, CL50 : 96 heures 170 mg/L
Algues :	Desmodesmus subspicatus, CE50 : 72 heures 15 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 65 mg/L IUCLID
Éthylène glycol	107-21-1
Poissons :	Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 heures 41 000 mg/l; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 14 - 18 ml/l [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 27 540 mg/l [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures, 40 761 mg/l [statique]; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 40 000 - 60 000 mg/l [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 16 000 mg/l [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 heures 6 500 - 13 000 mg/l IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 46 300 mg/l IUCLID
Polymère, acétate de vinyle et acrylique/acétate de vinyle	Mélange
Poissons :	Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 heures >1 000 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures > 100 mg/L
Plastifiant	Secret commercial
Poissons :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 1 - 10 mg/l [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures > 0,82 mg/L [en mouvement];

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 1,39 - 3,88 mg/L [en mouvement]; CL50 96 h Pimephales promelas 0,78 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 1 - 10 mg/l [statique];
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 heures 0,02 - 0,25 mg/L EPA Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 heures 0,2 - 28,2 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 0,9 - 1,1 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 heures >0,76 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna, CE50 : 48 heures 10 1,28 mg/L [semi-statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 heures 0,97 mg/L IUCLID
Silice, amorphe, sublimée	Secret commercial
Poissons :	Danio rerio, CL50 96 heures > 10 000 mg/L
Invertébrés :	Daphnia, CE50 : 24 heures > 10 000 mg/L
Méthanol	67-56-1
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 28 200 mg/L [en mouvement]; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 100 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 19 500 - 20 700 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 18 - 20 mL/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 13 500 - 17 600 mg/L [en mouvement]
4,4-Diméthylloxazolidine	Mélange
Poissons :	Truite arc-en-ciel, CL50 : 96 heures 95 mg/l [en mouvement]

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Renseignements – ministère américain des transports :

Numéro ONU/NA : Non règlementé

Renseignements – IATA :

Numéro ONU : Non règlementé

Renseignements – IMDG :

Numéro ONU : Non règlementé

Renseignements – TMD :

Numéro ONU : Non règlementé

Section 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

Ammoniaque	7664-41-7
SARA 302 :	500 lb TPQ
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis (comprend de l'ammoniac anhydre et de l'ammoniac en solution aqueuse issus de sels d'ammonium solubles dans l'eau et d'autres sources, 10 % du total d'ammoniac en solution aqueuse doit être déclaré dans cette liste)
CERCLA :	100 lb QD; 45,4 kg QD
OSHA (sécurité) :	10 000 lb de TQ anhydre); 15 000 lb de solution TQ, >44 % d'ammoniac en poids)
SARA 304 :	100 lb EPCRA QD
Éthylène glycol	107-21-1

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	5 000 lb QD finale; 2 270 kg QD finals
Plastifiant	Secret commercial
CERCLA :	100 lb QD; 45,4 kg QD
Méthanol	67-56-1
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	5 000 lb QD; 2 270 kg QD
Mélange d'acide carbamique	Secret commercial
CERCLA :	10 lb QD finale; 4,54 kg QD finale

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui **Danger chronique pour la santé : oui** **Risque d'incendie : non**
Pression : non **Réactivité : non**

Règlementations d'État des États-Unis

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes de substances dangereuses d'États américains suivantes :

Composant	Numéro CAS	Californie	Massachusetts	Minnesota	New Jersey	Pennsylvanie
Paraffines chlorées	Secret commercial	non	oui	non	non	non
Ammoniaque	7664-41-7	oui	oui	oui	oui	oui
Éthanolamine	141-43-5	oui	oui	oui	oui	oui
Éthylène glycol	107-21-1	oui	oui	oui	oui	oui
Plastifiant	Secret commercial	oui	oui	non	oui	oui
Composé d'argile	Secret commercial	non	oui	oui	oui	oui
Calcaire	1317-65-3	non	oui	oui	oui	oui
Méthanol	67-56-1	oui	oui	oui	oui	oui
Mélange d'acide carbamique	Secret commercial	non	non	non	oui	non

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal**

La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un composant chimique connu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales ou d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Plastifiant	Secret commercial
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 02/12/2005
Composé d'argile	Secret commercial
Carc :	Carcinogène, liste du 01/10/1988 (particules en suspension de taille respirable)
Méthanol	67-56-1
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 16/03/1991

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Ammoniaque	7664-41-7
	1 %
Éthanolamine	141-43-5
	1 %
Éthylène glycol	107-21-1
	1 %
Plastifiant	Secret commercial
	1 %
Composé d'argile	Secret commercial
	1 %
Méthanol	67-56-1
	1 %

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Analyse des composants - Inventaire

Polymère, acrylate d'éthyle et acide méthacrylique (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	non	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Éther de polyéthylèneglycol nonylphénol (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	non	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	non

Paraffines chlorées (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Ammoniac (7664-41-7)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Éthanolamine (141-43-5)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Éthylène glycol (107-21-1)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Plastifiant (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Composé d'argile (secret commercial)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Calcaire (1317-65-3)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	NSL	NIE	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Silice, amorphe, sublimée (secret commercial)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
non	LIS	non	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Méthanol (67-56-1)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

4,4-Diméthylloxazolidine (mélange)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui

Mélange d'acide carbamique (secret commercial)

É.- U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCs	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement SIMDUT

Risque pour la santé : 2* Risque d'incendie : 0 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minimale 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 0 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Récapitulatif des changements

Nouvelle fiche technique de santé et de sécurité : 20 mai 2015

Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of LIsts™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information

Avis de non-responsabilité :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Dans de nombreux cas, en particulier lorsque des matériaux exclusifs ou couverts par le secret industriel sont utilisés, CCWI Company doit se fonder sur l'évaluation des risques de tels composants effectuée par le fabricant ou l'importateur du produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Spray-Seal

**Numéro du produit : 304133- 5 gal
305437- 50 gal**

l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.